

# **Assemblée Générale de Jazz dans le Bocage**

## **18 novembre 2022 à Rocles**

### **Installation de l'AG**

Assemblée générale convoquée à 18h et, le quorum n'étant pas atteint, convoquée à nouveau à 18h30 pour délibérer (quel que soit le nombre de présents conformément aux statuts de l'association).

Au cours de la réunion, nous serons amenés à voter. Seuls les adhérents 2022 (personnes qui ont une carte ou un ou des pouvoirs) ont le droit de voter.

L'association compte en 2022 262 adhérents. 40 sont présents le 18/11/2022 et 28 ont délégué leur pouvoir, soit 68 votants. Des partenaires et quelques personnes non-membres de l'association sont également présents.

Le déroulement de la réunion sera le suivant :

- 1) **Bilan moral 2022** → VOTE
- 2) **Bilan financier 2022** → VOTE
- 3) **Projet 2023** → VOTE
- 4) **Modifications du CA 2023** → VOTE
- 5) **Questions diverses**

## Ouverture de l'AG

### 1) Excuses

#### Le président excuse les personnes suivantes :

<b>Mme Valérie HATSCH</b>	Préfète de l'Allier
<b>M Alexandre SANZ,</b>	Secrétaire Général de la Préfecture
<b>M Yannick MONNET,</b>	député, (représenté par Jean Marc DUMONT).
<b>M Claude RIBOULET et Mme Cécile De Breuvand</b>	Président et Vice-Présidente du Département
<b>M et Mme PAUTHIER,</b>	Fondation EGP
<b>M Thierry GUILLOT</b>	Maire de Rocles
<b>MM Pascal PERRIN et Sébastien CLAIRE</b>	Maire et Adjoint la Culture de la Ville d'Yzeure
<b>M Claude BOURET</b>	Responsable d'Yzeurespace
<b>Mme Nicole PICANDET</b>	Maire de Vieure
<b>M Maurice CHOPIN, et Mme Martine FERRANDON</b>	Maire et conseillère municipale de Deux-Chaises
<b>M Pierre THOMAS</b>	Maire d'Ygrande
<b>Mme Marie-Jo FILLERE</b>	Collectif Hubertine Auclert (représenté par Jean Mallot)
<b>Mme Sandra BESSERVE</b>	Programmatrice d'Isléa à Avermes
<b>M Claude BOURRET</b>	Responsable d'Yzeurespace
<b>M Sébastien DESEGHIER</b>	Directeur d'agence CACF

### 2) Remerciements

#### Il remercie de leur présence :

<b>M Jean-Marc DUMONT,</b>	Président de la CCBB, et Maire de Tronget, conseiller départemental
<b>M Jean MALLOT</b>	Pour le collectif Hubertine Auclert
<b>M François BERTHOMIER</b>	Vice-Président du CACF
<b>M Pierre SERGERE</b>	Président de la Caisse locale du CACF
<b>Mme Maryline SERGERE</b>	Vérificatrice aux comptes et qui représente la Mairie de Cressanges
<b>M Gérard BELLANGER</b>	Président de la MGEN Allier
<b>Mme Sylvette DESNAUDS</b>	Maire de Le Montet
<b>M Yves PETIOT</b>	Maire de Noyant
<b>Mme Marie-Françoise LACARIN</b>	Maire de Cressanges, conseillère départementale
<b>Mme Ginette ROUZEAU</b>	Elue de Bourbon et conseillère déléguée de la Communauté de Communes
<b>M. Didier AUCLAIR</b>	Elu de Buxières-les-Mines
<b>Mme Sylvie EDELIN</b>	1 <sup>ère</sup> adjointe de Saint-Menoux
<b>M Jacky BIDET</b>	Elu de Rocles

Eventuellement Messieurs et mesdames les Maires dont je n'aurais pas eu connaissance de la présence, ainsi que les partenaires institutionnels, associatifs et autres avec lesquels JDLB travaille sur le festival.

# I) RAPPORT MORAL

Présenté par Jean-Luc Maronne, président

## Bilan des activités

Les activités de Jazz dans le Bocage se déclinent autour de trois grands objectifs :

- > **promouvoir le jazz émergent,**
- > **œuvrer pour la diversité culturelle et l'attractivité du territoire,**
- > **proposer des rendez-vous festifs et fédérateurs.**

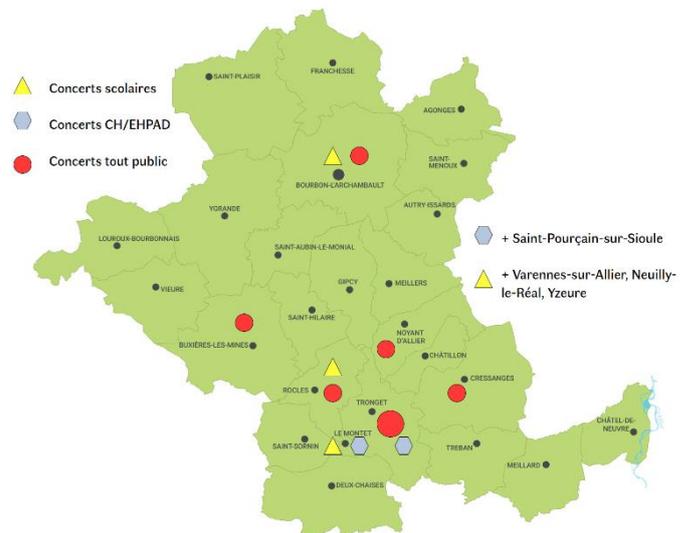
## **Festival**

La 21<sup>ème</sup> édition du festival en quelques chiffres : 21 groupes programmés, 33 concerts, 11 Communes touchées, une fréquentation globale de 5153 spectateurs.

Festival	Concerts EHPAD/Hôpital	Concerts scolaires	TOTAL
2 851	200	2 062	5 153

Ce que nous pouvons en dire :

- Un pari globalement réussi après 2 années d'arrêt
- Une programmation riche et qui se densifie : programmation toujours exigeante, accueil aussi bien des artistes de référence que la jeune scène émergente
- Des retours enthousiastes du public et des artistes
- Un public qui se renouvelle (sondage) et une impression subjective d'un certain rajeunissement, avec des familles plus nombreuses



Malgré tout une fréquentation du festival moindre que sur les éditions précédentes. Difficile d'en connaître les raisons précises, malgré tout, il y a un peu de recul maintenant sur les fréquentations des concerts depuis le début de l'année et le Centre National de la Musique indique une baisse de billetterie importante pour les salles de concert et les festivals, avec une moyenne de 10% mais de fortes disparités, les plus gros étant moins touchés que les plus petits (entre 15 et 50% de baisse de fréquentation).

## **Concerts-découverte**

Un petit focus sur les concerts-découverte. Proposés depuis 2017, ces concerts en fin d'après-midi durent une heure et sont gratuits. Ils permettent de :

- valoriser des artistes issus de la région, les créations originales, l'émergence, susciter la curiosité, ouvrir à d'autres esthétiques.
- Découvrir le festival : familles, jeunes, locaux et autres curieux venus s'aventurer sous le chapiteau, parfois amenés à s'intéresser au reste de la programmation.
- proposer un temps de convivialité et faire vivre le site du festival en amont des concerts en soirée.

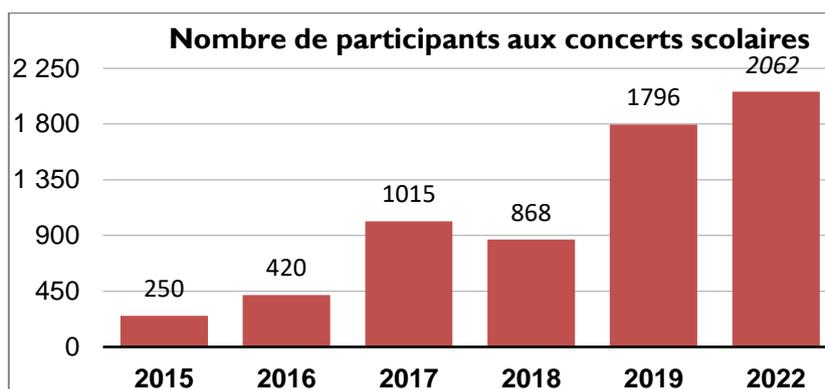
Une belle fréquentation cette année, avec un public familial. Un nouveau partenariat avec la MGEN a permis de mettre à disposition des protections auditives et en particulier des casques pour les enfants, largement plébiscités par les parents.

### **Médiation**

C'est maintenant une habitude, à chaque festival une sélection de groupes est programmée pour les établissements scolaires et pour les établissements médico-sociaux.

Pour les scolaires cette année : 3 groupes, les Violons Barbares, Aquaphonique et les Heavy Fingers, qui ont donné **13 concerts** pour des enfants de la petite section jusqu'à la 3<sup>ème</sup>. Les retours des enseignants comme des élèves sont positifs, pour certains il s'agissait d'une première expérience de concert, et même pour des enfants un peu âgés en raison de la situation sanitaire. La fréquentation des concerts à destination des scolaires est forte et les enseignants sont en demande. Malgré tout, nous allons travailler un peu différemment pour 2023 : cette série de concerts très dense et itinérante est également épuisante pour les équipes mobilisées juste avant le festival.

Sur le volet médico-social, la violoncelliste et chanteuse Anissa Altmayer est venue à la rencontre des patients des EHPAD Chantemesse à Saint-Pourçain, la Charmille au Montet et de l'Hôpital François Mercier à Tronget. Ces concerts ont reçu des retours positifs même s'ils n'ont pas toujours pu se dérouler avec les familles et de façon plus ouverte comme les années précédentes en raison des conditions sanitaires. Pour la première année également, des patients suivis par le Centre hospitalier d'Ainay-le-Château ainsi que leur famille d'accueil sont venus sur le festival, un partenariat positif, à reconduire.



### **Bilan associatif**

Au travers des activités que nous venons d'évoquer, nous avons à cœur de défendre un certain nombre d'engagements.

- Le travail en réseau, la fédération d'initiatives en faveur du territoire, j'y reviendrai, et l'implication dans des réseaux régionaux et nationaux
- Une attention forte aux enjeux environnementaux, en essayant de mesurer et réduire l'impact de nos activités. Les logiques d'achats locaux, de tri et recyclage sont en place depuis un moment déjà, la question des transports est maintenant au cœur des réflexions : transport des artistes, du public et des bénévoles.
- Sensible depuis longtemps à ces sujets et encouragé par nos partenaires, une attention forte est portée à l'égalité femmes-hommes dans l'association et dans la programmation. Vous pourrez normalement noter une augmentation du nombre d'artistes femmes dans la programmation. Et puisque nous salarions directement un grand nombre d'artistes et de techniciens, un plan de prévention des violences et harcèlement sexuels et sexistes est également en cours d'élaboration.

- De la convivialité avant tout : parce que nous souhaitons que tout se passe pour le mieux pour tous, les artistes, les bénévoles, les techniciens, le public, les partenaires, la fête et une ambiance sereine sont toujours au centre des préoccupations.

## Equipe

JdlB c'est une équipe bénévole d'une quinzaine de membres organisateurs qui travaille toute l'année sur l'organisation du festival, à laquelle se joignent une cinquantaine de bénévoles sur la période du festival ainsi que des associations partenaires de communes de la Communauté de Communes et, depuis janvier, également une personne salariée à temps plein sur la coordination et le développement de projet.

Je remercie tout particulièrement les membres du CA et tous les bénévoles qui s'investissent sans compter dans l'organisation des activités.

## Partenaires locaux

- o les associations co-organisatrices. Le soutien de ces associations locales co-organisatrices est indispensable au bon déroulement **et au sens** de l'action portée par le festival
- o Les communes qui continuent de nous soutenir et de nous solliciter :
  - Particulièrement la commune de Rocles où nous avons notre siège social. **Merci à Thierry Guillot** pour la mise à disposition gracieuse des salles, du bâtiment de stockage, du personnel ainsi que la possibilité d'assurer une permanence en mairie chaque semaine à compter de janvier (mais je vous en reparlerai tout à l'heure).
  - La commune de Tronget où est installé le cœur du festival. **Merci donc à Jean-Marc Dumont** qui nous facilite grandement la tâche en mettant à disposition salles, personnel, matériel.

## Réseaux

JdlB travaille en réseau au niveau local, avec d'autres structures culturelles, Yzeurespace, Isléa, Vichy Culture, et au sein de Bocage Festif, groupement animé par la Communauté de Communes.

Celle logique de travail en réseau nous amène à nous engager dans le réseau régional JAZZ(S)RA ainsi que le réseau européen AJC – Association Jazzé Croisé. C'est important en termes de ressources et de veille sur l'actualité du secteur, sur la question de l'émergence artistique également et à terme, même si c'est encore perfectible, sur le partage de dates et la construction de tournées en commun, notamment pour limiter les coûts environnementaux liés à la venue de certains artistes.

## Partenaires et soutiens financiers

Le festival repose sur des soutiens financiers et logistiques indispensables :

- Publics : Communauté de Communes, Département, Région, Etat, via la DRAC, Europe avec le programme LEADER
- Sociétés civiles : CNM, Spedidam, Sacem
- Médias : La Montagne, France Bleu, France Musique, plusieurs radios locales : RQQG, Radio Bocage, RMB
- Partenaires privés :
  - de longue date et avec un soutien financier : Crédit Agricole, Fondation EGP, Cirhyo
  - D'autre parfois d'aussi longue date ou parfois plus récent et avec des soutiens en nature et prestations de service : la MGEN, Bardot Couverture, le groupe Chauvin, l'entreprise Jeudy...
- Sans oublier les mécènes individuels !

## Ouverture aux questions

**Vote du rapport moral : 0 contre, 0 abstention, rapport moral adopté à l'unanimité.**

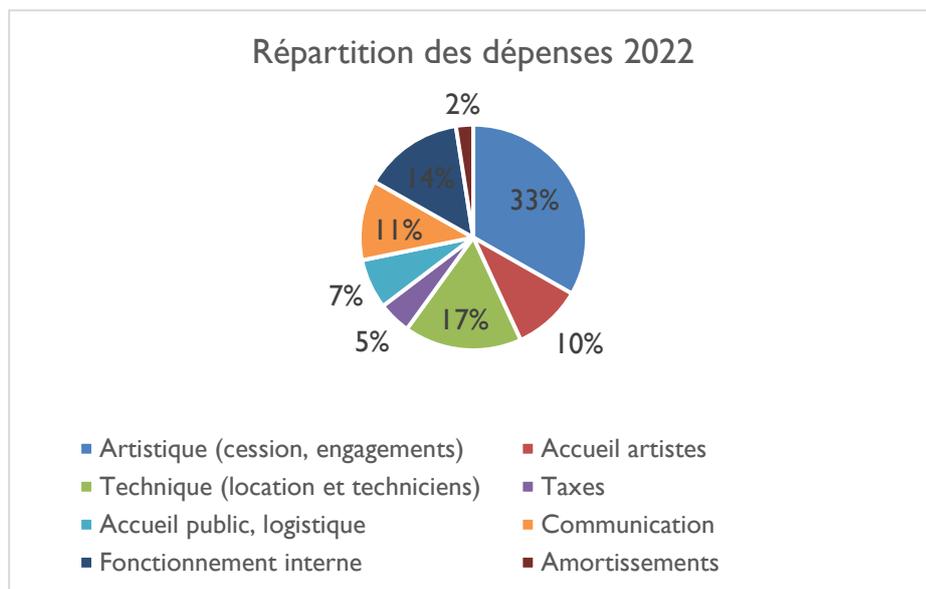
## 2) BILAN FINANCIER

Présenté par Annie Dujon trésorière et Sabine, coordination

Présentation des chiffres clefs de l'année comptable. Cette dernière court donc du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 octobre 2022. Sur cette période, l'ensemble des charges s'élevaient à 190 072€, les produits à 192 300€ soit un résultat positif pour l'année 2022 de 2 229€. Les valorisations (bénévolat, mises à disposition, prestations en nature) sont évaluées à 107 872€.

### Principaux postes de dépenses

Dépenses 2022	
Artistique (cession, engagements)	63 282 €
Accueil artistes	18 749 €
Technique (location et techniciens)	31 890 €
Taxes	8 880 €
Accueil public, logistique	13 595 €
Communication	21 822 €
Fonctionnement interne	27 192 €
Amortissements	4 662 €
<b>Total</b>	<b>190 072 €</b>

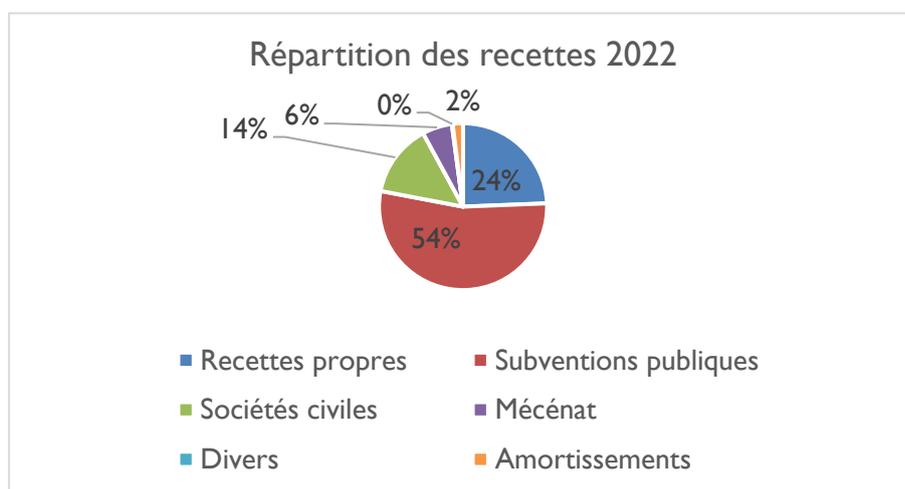


### A noter :

- les dépenses en termes d'engagements d'artistes et de cession de concert représentent 33% du budget + 10% pour l'accueil artiste (transport, restauration, hébergement)
- 17% du budget dédié à la technique, avec une augmentation cette année par rapport à 2019
- les dépenses de fonctionnement augmentent drastiquement avec le salaire lié au poste permanent (au prorata de l'année comptable, donc seulement sur 10 mois)
- en termes de charges, nous sommes peu touchés par les augmentations de prix des énergies parce que nous avons la chance de ne pas supporter ces coûts, pris en charge par les Communes qui nous accueillent, que ce soit pour des réunions ou des concerts. Merci encore à elles !

## Principales recettes

Recettes 2022	
Recettes propres	46 855 €
Subventions publiques	103 164 €
Sociétés civiles	27 122 €
Mécénat	11 045 €
Divers	293 €
Amortissements	3 821 €
<b>Total</b>	<b>192 300 €</b>



Côté recettes, les informations principales :

- pour la première fois nous passons à plus de 50% de soutien public
- parmi les recettes qui nous permettent de présenter un résultat positif cette année, nous pouvons noter 2 éléments : le report d'une aide attribuée par l'Adami en 2021 sur 2022 ainsi qu'un nouveau dispositif d'aide au festival de l'Etat, piloté par la DRAC, qui nous a permis d'obtenir 10 000€ cet été.
- Malgré tout, l'aide Leader de 18 000€, fléchée notamment sur le financement du poste de salarié permanent, n'est pas reconductible et cela fait partie des défis budgétaires des prochaines années

Actif		Passif	
Immobilisations	57 557 €	Réserves	94 303 €
Amortissements	-31 983 €	Résultat d'exercice	2 229 €
Disponibilités en banque	62 161 €	Subventions d'investissements	33 165 €
Subventions à recevoir	32 004 €	Amortissement subv	-12 418 €
		Charges à payer	2 461 €
<b>Total</b>	<b>119 740€</b>	<b>Total</b>	<b>119 740€</b>

Quelques éléments sur le bilan de l'association, avec notamment des immobilisations correspondant en grande partie aux achats réalisés en 2019 pour équiper le gymnase dont la valeur s'amenuit mécaniquement, de même pour les subventions liées. Vous pouvez noter des disponibilités qui peuvent sembler importante mais qui sont nécessaires pour faire face aux dépenses en amont du festival (la résidence notamment) et ce jusqu'au versement des diverses aides que nous sollicitons, qui n'arrivent souvent qu'en juin-juillet. Cela permet aussi bien sûr de régler le salaire de notre permanente, nouvel élément à prendre en compte.

**Vérification des comptes :** Lecture du compte-rendu et avis de Mme SERGERE (vérificatrice aux comptes) : des comptes réguliers et sincères, attestant d'une image fidèle des finances de l'association.

## Ouverture aux questions

**Vote du rapport financier : 0 contre, 0 abstention, rapport financier adopté à l'unanimité.**

Il est proposé d'affecter le résultat aux réserves statutaires de l'association.

Excédent 2022 : + 2 228,60€

Réserves statutaires au 1/1/2021 : 94 302,93€

Réserves statutaires au 1/1/2022 : 96 531,53€

**Vote : 0 contre, 0 abstention, le résultat est affecté aux réserves de l'association.**

### **3) PROJETS 2023**

#### **Une résidence**

Après avoir accueilli les XX Elles, Cycles et EYM Trio, nous renouons avec l'accueil en résidence. Et nous repartons en partenariat avec Yzeurespace, ce qui nous permet d'aller plus loin dans notre collaboration.

Un petit rappel : une résidence ce sont des temps d'accueil d'artistes qui leur permettent de travailler dans de bonnes conditions scéniques et techniques, tout en étant rémunérés pour ce travail de création.

Avec Yzeurespace, notre choix commun s'est porté sur le Tatanka, trio lyonnais mené par Emmanuelle Legros. La première semaine de travail a eu lieu la semaine dernière, avec un jeudi très rempli : la visite de deux classes de Tronget et Bourbon ainsi qu'un groupe d'adultes handicapés suivi par le Centre social Adéquat et une sortie de résidence tout public en début de soirée. La deuxième semaine de résidence aura lieu fin avril, avec de nouveau des rendez-vous pour les scolaires, l'école de musique de Bourbon, un centre de loisirs... On retrouvera Tatanka début mai en concert pour les scolaires et dans un établissement médico-social puis pendant le festival, sur le concert-découverte du 19 mai à Tronget.

#### **Un projet d'éducation artistique et culturelle**

Nous proposons des concerts à l'attention des établissements scolaires et médico-sociaux. Ils sont globalement plébiscités et les enseignants sont en demande. Nous allons bien sûr poursuivre ces propositions mais également les enrichir en allant plus loin. Nous développons donc un projet d'éducation artistique et culturelle, c'est-à-dire un projet qui permet de rencontrer des artistes et d'assister à des concerts mais également de pratiquer la musique et de développer des connaissances et une oreille critique sur ce qui est proposé.

Tout cela, nous le faisons en partie avec Tatanka mais également avec Jean Adam, un artiste membre du spectacle SOLEO, qui va intervenir dans les écoles de Tronget et Bourbon ainsi qu'au Centre social Adéquat autour des percussions corporelles. Il vient pour la première fois dans 10 jours et reviendra régulièrement jusqu'au festival, vous pourrez voir les compositions de CE2-CMI de Tronget et celles de CMI de Bourbon samedi 13 mai à Tronget, en première partie de SOLEO. Et si les percussions corporelles vous tentent, Jean animera également un petit cycle d'ateliers tout public en mars et en mai, au Montet.

Au printemps prochain, ce sont donc Tatanka, SOLEO ainsi qu'un troisième groupe, Duologie qui joueront pour les scolaires.

Tatanka et un autre duo joueront également pour les établissements médico-sociaux.

## **Des concerts**

Le festival aura lieu du 12 au 20 mai 2023. Comme indiqué sur les marque-pages distribués, de premiers noms sont dévoilés : Amit Friedman, Naïssam Jalal, Stanley Clarke, Sophie Alour, Leïla Martial. Cette année, le festival devrait se balader à Tronget et Noyant bien sûr, mais également à Ygrande, Saint-Menoux et un troisième village à confirmer sous peu. La ligne artistique reste la même : du jazz actuel avec des grands noms, français et internationaux, des musiques métissées, des projets émergents... Les projets cités précédemment, Tatanka et les percussions corporelles, trouveront leur aboutissement pendant le festival.

En amont, nous nous retrouvons pour la traditionnelle soirée de présentation de l'affiche, concoctée par Pierre Jourde, et de la programmation le samedi 4 mars, à Rocles. La soirée se poursuivra avec un concert de Noé Clerc Trio (Noyant 2022).

Le 25 mars, dans le cadre d'un partenariat avec Vichy Culture, le duo African Variations jouera au Centre culturel de Vichy.

Nous avons par ailleurs les mêmes partenariats avec Yzeurespace et Isléa, les abonnés des uns ont les tarifs adhérents des autres, et sommes en train de voir s'il est possible de mettre en place la même chose avec une structure de Montluçon.

Nos partenariats se poursuivent également avec les associations locales et c'est l'occasion de remercier de nouveau toutes les associations avec lesquelles nous avons travaillé dans les différents villages où nous sommes allés, celles de nos collaborations futures en 2023 et de remercier tous nos bénévoles qui s'investissent sans compter. Nous espérons évidemment les retrouver en 2023 !

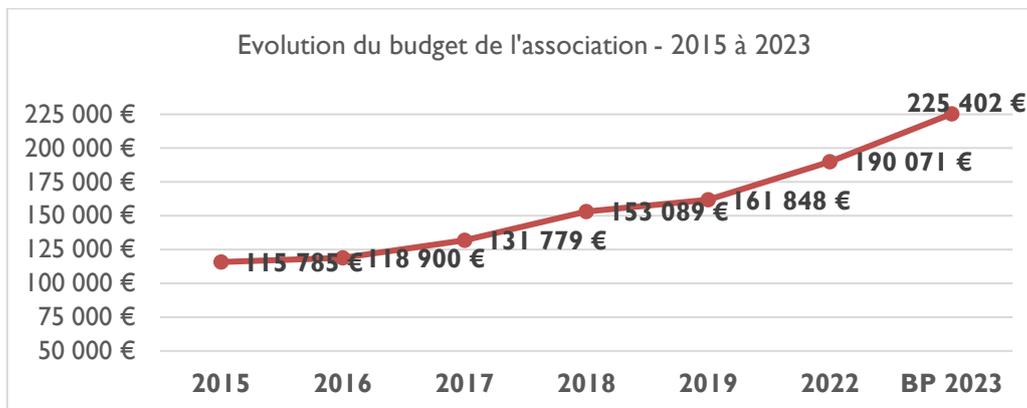
En 2023, nous poursuivons l'expérimentation de nouvelles organisations, avec notamment une coordination des bénévoles qui ne sera plus portée vaillamment par Marie mais reprise par Sabine, le défi de cette relève est grand. Nous appelons d'ailleurs tout ceux qui le souhaitent à venir nous donner un coup de main. Donc merci encore aux bénévoles et pour ceux qui seraient tentés par l'aventure, n'hésitez pas !

**Ouverture aux questions (une question sur les concerts à l'attention des scolaires)**

**Vote des projets 2023 : 0 contre, 0 abstention, projets adoptés à l'unanimité.**

## 4) Budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel de l'association pour l'exercice comptable qui démarre est de 225 402€. C'est de nouveau une évolution conséquente pour l'association, comme on peut le voir sur ce graphique montrant l'évolution du budget depuis 2015, sur les années de festival.

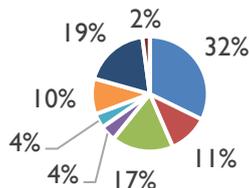


Cette évolution à la hausse traduit les différents développements d'activités : une densification du festival en nombre de concerts, le développement de programmation pour les scolaires, un recrutement, le renouvellement et l'arrivée de nouveaux projets. A chaque fois ce sont des paris : rien n'est assuré lorsqu'on se lance dans de nouveaux projets. Mais ce n'est jamais une prise de risque inconsidérée, tout développement étant associé à une recherche de recettes et de soutiens complémentaires. C'est également parce que l'association se porte bien, comme on l'a vu précédemment, qu'il est possible de s'autoriser de nouvelles expériences.

Dépenses prévisionnelles 2023	
Artistique (cession, engagements)	72 800 €
Accueil artistes	25 300 €
Technique (location et techniciens)	38 900 €
Taxes	10 000 €
Logistique	9 200 €
Communication	22 700 €
Fonctionnement interne	41 840 €
Amortissements	4 662 €
<b>Total</b>	<b>225 402 €</b>

Du point de vue des dépenses, il y a donc mécaniquement une augmentation des dépenses artistiques et techniques ainsi que des coûts d'accueil, liées à la résidence et au projet d'éducation artistique et culturelle.

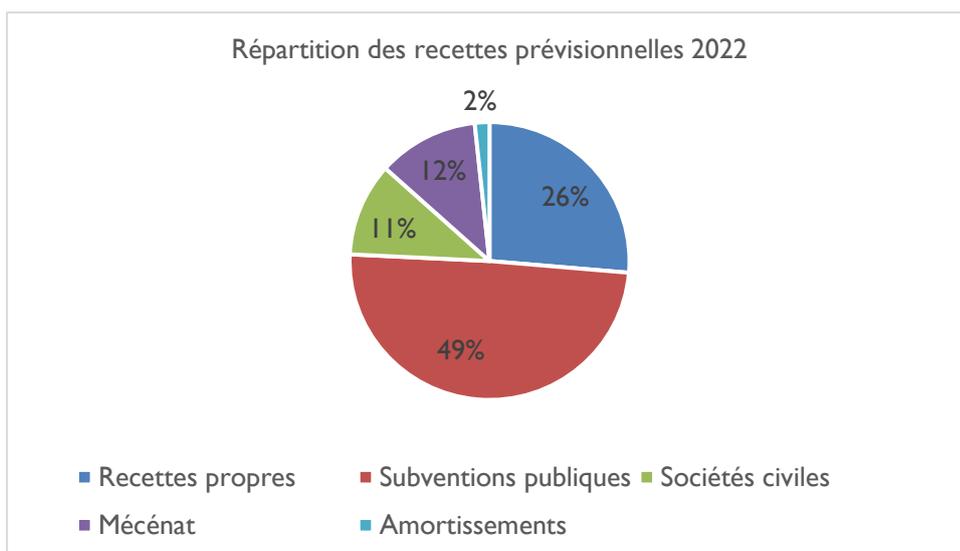
Répartition des dépenses prévisionnelles 2023



- Artistique (cession, engagements)
- Accueil artistes
- Technique (location et techniciens)
- Taxes
- Accueil public, logistique
- Communication
- Fonctionnement interne
- Amortissements

Recettes prévisionnelles 2023	
Recettes propres	59 386 €
Subventions publiques	111 395 €
Sociétés civiles	24 500 €
Mécénat	26 300 €
Amortissements	3 821 €
<b>Total</b>	<b>225 402 €</b>

Du point de vue des recettes, nous espérons renouer avec une fréquentation plus habituelle du festival, ou du moins qui ressemblerait à celle que nous connaissions en 2019. Par ailleurs, nous sommes en train de solliciter plusieurs soutiens nouveaux, liés à des dispositifs publics particuliers ou bien auprès de Fondation, avec l'espoir que les projets que nous souhaitons développer retiennent l'attention des uns et des autres.



### Ouverture aux questions

**Vote du budget prévisionnel 2023 : 0 contre, 0 abstention, BP adopté à l'unanimité.**

## 5) Modifications du Conseil d'administration

Le CA se compose de 18 personnes maximum et il est renouvelé par tiers chaque année. Des membres associés peuvent participer au travail du CA mais n'ont pas le droit de vote.

Les membres actuels du CA sont, par ordre alphabétique :

- 1 Mme Jacqueline ALLEGRAUD
- 2 M. Gérard BALLENGHEIN
- 3 M. Xavier BELIEN
- 4 Mme Catherine BOULERY
- 5 Mme Jocelyne DAUCHAT
- 7 Mme Hélène DAVIET

- 8 Mme Catherine DEVOUCOUX
- 9 Mme Annie DUJON
- 10 M. Jean-Daniel LETACONNOUX
- 11 M. Bernard LOUGANINE
- 12 Mme Françoise MARCHAND
- 13 M. Jean-Luc MARONNE
- 14 Mme Marie MARONNE
- 15 Mme Agnès MILITON
- 16 M. Jean-Luc PALMA
- 17 Mme Patricia Pinguet

Nous avons 1 membre démissionnaire : Marie Maronne

Et 5 membres tirés au sort, démissionnaires mais qui souhaitent poursuivre leur engagement au sein du CA : Jacqueline Allegraud, Gérard Ballenghein, Jean-Daniel Letaconnoux, Jean-Luc Maronne, Jean-Luc Palma

Gérard B fait une courte déclaration remerciant Marie M pour son énorme contribution aux déroulements des festivals.

Nous n'avons reçu aucune candidature pour le CA. Si toutefois quelqu'un souhaite candidater maintenant, il peut se manifester pour que nous en discutons.

### **Ouverture aux questions**

**Vote du conseil d'administration : 0 contre, 0 abstention, composition du CA adoptée à l'unanimité.**

Prochaine réunion du CA le 06 décembre pour l'élection du bureau : Président(e), Vice-président(e), Trésorier(e), trésorier(e),-adjoint(e), Secrétaire et secrétaire-adjoint(e)

## **6) QUESTIONS DIVERSES ?**

Questions diverses : sur les retombées financières locales du festival notamment, sur le lien avec les écoles de musique et Conservatoire proches.

Remerciement de tous pour leur attention et invitation à un verre de l'amitié.

**Clôture de l'AG à 20h10**

Jean-Luc Maronne, président

**JAZZ DANS LE BOCAGE**

Association loi 1901 - N° Siret 420 586 083 00018

**Mairie 03240 ROGUES**



